

Paris, le 17 octobre 2014

La présidente du Conseil national d'évaluation du
système scolaire

à

Mesdames les rectrices et
Messieurs les recteurs d'académie

NM/n°14-040

Affaire suivie par
François Dumas
Secrétaire général
Tél : 01 55 55 02 00
francois.dumas@
education.gouv.fr

Cnesco
Carré Suffren
31-35 rue de la
Fédération
75 015 Paris

Sec 01 55 55 02 09
Fax 01 55 55 02 89
secretariat.cnesco@
education.gouv.fr

www.cnesco.fr

Objet : Enquête sur la perception du redoublement par les élèves – collège – lycée

Dans le cadre de la conférence de consensus « Lutter contre les difficultés scolaires: le redoublement et ses alternatives ? » prévue les 27 et 28 janvier 2015 à la cité scolaire Paul Bert (Paris XIV^{ème}), **le Conseil national d'évaluation du système scolaire souhaite réaliser une enquête auprès des élèves du second degré en 6^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère} qui seront interrogés entre le 10/11/2014 et le 05/12/2014** (la liste des établissements vous est communiquée en pièce jointe).

Cette enquête va permettre d'analyser comment le redoublement est vécu par les élèves redoublant mais aussi comment il est perçu par l'ensemble des élèves en général. Elle interroge aussi leur orientation sur certaines dimensions.

Le Cnesco prendra contact dans les prochains jours avec les établissements partenaires de la conférence de consensus pour leur transmettre une note d'information concernant l'administration du questionnaire.

Une synthèse de cette enquête sera présentée publiquement courant janvier et un compte rendu spécifique sera transmis à chaque établissement.

Je profite de ce message pour vous informer du fait que **le Cnesco vient de publier un appel à candidature pour devenir membre du jury de la conférence de consensus sur le redoublement et ses alternatives qui s'adresse aux professionnels du système éducatif** : http://www.cnesco.fr/appel_candidature/

L'appel à candidature se clôture le vendredi 7 novembre 2014 à 17h.

Je vous remercie vivement de votre soutien au bon déroulement de cette opération.

Nathalie Mans.